

le mag

TOUTE L'ACTU DE VOTRE COMMUNE



p.4

RÉUNIONS DE QUARTIER :
ON VOUS RÉPOND

p.13

DÉBAT SUR LA ZFE-M



CHANTAL CLARET DIT AU REVOIR
AU PÔLE PETITE-ENFANCE

p.16



Téléchargez la nouvelle
application communale
"Saint Alban-Leyse Autrefois"
en flashant ce QR CODE

LEYSSE-ST-ALBAN, près Chambéry
(c) Ouvrage Saint Alban-Leyse Autrefois

p.21

RENDEZ-VOUS POUR
LES FESTIVITÉS DE NOËL !



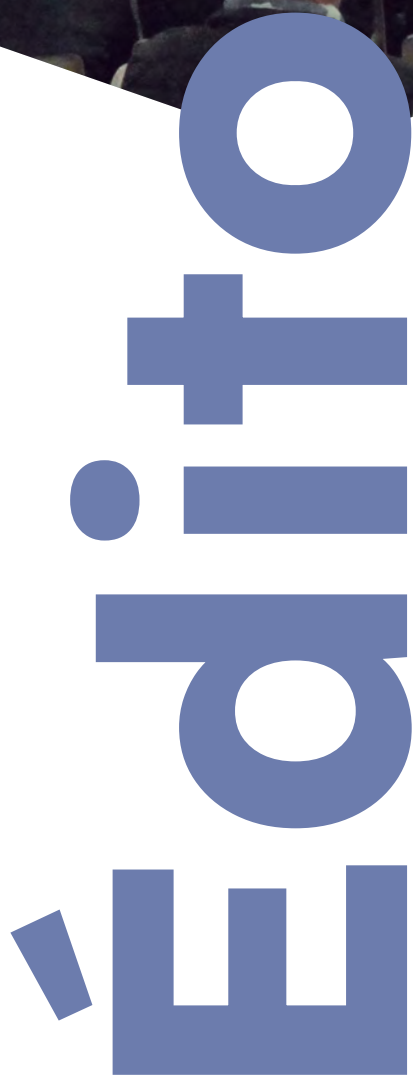
p.15

UNE SOIRÉE POUR OCTOBRE ROSE





**Retrouvez les comptes-
rendus des réunions
de quartier p. 4-6**



**Chères Saint Albanaises,
Chers Saint Albanais, Chers amis,**

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris **le décès de Marius Pillet**, maire de la commune pendant 19 ans. Il s'est éteint le 5 octobre 2024, à l'âge de 87 ans. Le portrait en page 9 revient sur les principales étapes de la carrière, riche et impressionnante, d'un homme d'action aux grandes qualités humaines.

Cultiver la mémoire fait partie du devoir des vivants. Nous avons lancé **l'application « Saint Alban-Leyse Autrefois »** en ce sens. A travers récits et témoignages d'acteurs locaux, cette réalisation valorise le petit patrimoine saint albanais, dans un souci de transmission aux nouvelles générations.

Dans le cadre des obligations prévues par la loi Climat et Résilience, vos élus ont fait un pas de plus pour la transition écologique de Saint Alban-Leyse. Lors du conseil municipal du 16 octobre 2024, nous avons en effet débattu et décidé des modalités de **l'instauration d'une Zone à Faibles Emissions Mobilité (ZFE-m)** sur le territoire communal. Le Syndicat Mixte Métropole Savoie se chargera des études de terrain préliminaires et de la conduite d'une concertation avec le public (article détaillé en page 13).

Echanger pour communiquer, concerter et co-construire... Telles sont les impulsions que nous souhaitons donner au dialogue de proximité. **Les réunions de quartier** ont fait vivre ce dialogue. Nous vous avons présenté nos réalisations. Nous vous avons écoutés. Aujourd'hui, nous vous apportons un premier niveau de réponse en vous informant (pages 4 à 6). Le deuxième niveau de réponse se situe dans le pilotage de l'action publique. Nous planifions les orientations et actions à mettre en place pour un service public pertinent et efficient. Les élus et moi-même mettons un point d'honneur à répondre à toute interrogation. Un process est mis en place avec nos agents afin d'y parvenir, dans la mesure de nos moyens techniques, humains et administratifs.

Une étape importante de la vie communale arrive avec le début d'année 2025. Il s'agit du **recensement de la population saint albanaise**. Le recensement a lieu tous les 5 ans et se déroulera du 16 janvier au 15 février. Il est préparé et réalisé par les services communaux. Les agents recenseurs se présenteront à votre domicile munis de leur carte officielle. Certains foyers seront également interrogés dans le cadre de l'enquête Famille, réalisée par l'INSEE.

Pour finir, je remercie très chaleureusement les associations saint albanaises qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser **une collecte locale en faveur du Téléthon** (AMF Coordination St Alban, Les Sentiers, l'UCN...). Je vous donne rendez-vous pour soutenir cette cause importante le samedi 30 novembre à la salle des fêtes. Merci également à l'association St Alban Animations qui nous offre chaque année de belles et chaleureuses festivités de fin d'année avec l'organisation du **marché de Noël et d'une soirée à Leyse**.

Je vous attends nombreux à ces événements. Je serai, en cette fin de mandat, particulièrement heureux de vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2025.

**Très chaleureusement,
votre maire Michel Dyen**

Saint Alban-Leyse / Mag n°50 • Directeur de la publication : Michel Dyen.

Photos : Mairie de Saint Alban-Leyse, Réseau Fredon-FDGDON, Karaté club de Saint Alban-Leyse

Rédaction : Service communication, Patrick Basset (actions environnementales).

Conception : Véronique Storm • Impression : Imprimerie Poncet - Saint Alban-Leyse. Tirage : 3 700 exemplaires • Dépôt légal : ISSN 2556-6938. Imprimé sur papier 60 % recyclé et 40 % certifié FSC = 100 % écologique.



100 kg de déchets et 4800 mégots en moins sur la commune grâce à l'action citoyenne «Saint Alban ne Leysse rien par terre»



121 arbres plantés cet automne



Hugo Bonfils sera sur le marché le 11 décembre pour une animation culinaire !



p.4 VIE MUNICIPALE

- Retour sur les réunions de quartier
- Sandrine Giguet, nouvelle secrétaire de direction
- Saint Alban ne Leysse Rien par terre ! Bilan 2024
- Marius Pillet : portrait hommage
- Para mais pas que
- Recensement 2025

p.10 AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX

- Accessibilité, fibre optique, circulation, végétalisation

p.12 ÉCONOMIE, COMMERCES

- Découvrez le projet de développement économique porté par Chambéry Grand Lac Economie en partenariat avec la commune
- Animation culinaire sur le marché
- L'Atelier des Services

p.13 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- L'instauration d'une ZFE-m en réflexion

p.14 ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

- Moustique tigre et frelon asiatique

p.15 SOLIDARITÉ / HANDICAP

- Octobre Rose 2024
présentation du CCAS Relais Seniors

p.16 ENFANCE / SCOLARITÉ

- Départ à la retraite de Chantal Claret, arrivée de Cathy Debaisieux, les chiffres de la rentrée

p.18 EXPRESSION

p.19 CULTURE / BIBLIOTHÈQUE

- Programmation de la Maison des Arts, inauguration de l'application Saint Alban-Leysse Autrefois, actualités de la bibliothèque

p.21 VIE ASSOCIATIVE

- Téléthon 2024, animations de Noël, Don du Sang, Présentation de la Halle Sportive, Forum des associations, Karaté

p.24 AGENDA

Les réunions publiques de quartier ont fait vivre le dialogue de proximité

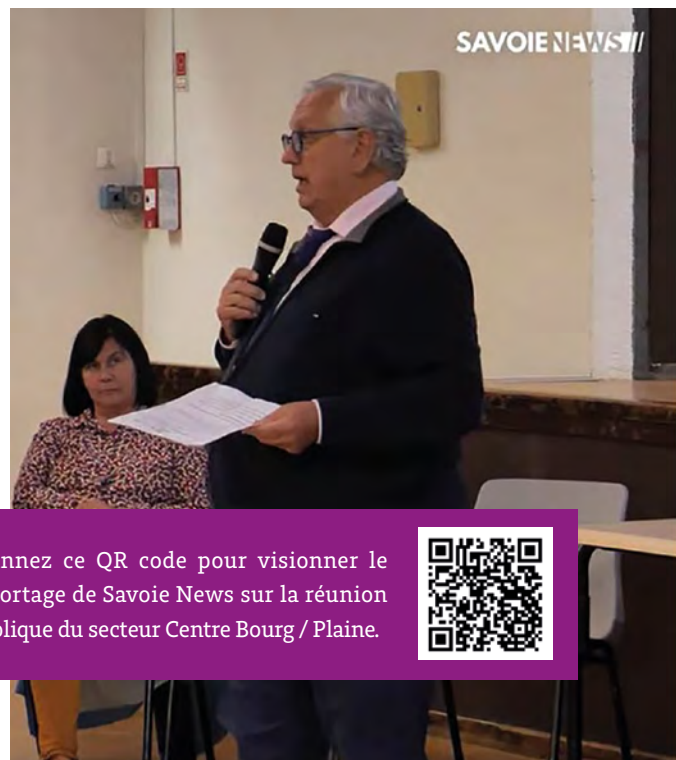
Les réunions de quartier se sont déroulées en deux temps :

1/ Un temps de présentation par Monsieur le Maire et les élus des actions réalisées, sur les thématiques suivantes :

- Présentation du budget 2024
- Commerces, économie locale
- Transition écologique
- Aménagement, travaux
- Habitat, cadre de vie, sécurité, urbanisme
- Vie scolaire, petite-enfance, jeunesse
- Santé, solidarité, seniors, handicaps
- Environnement
- Culture
- Vie associative



2/ Un temps d'échange avec le public sur vos questions, auxquelles nous répondons ci-après.



Scannez ce QR code pour visionner le reportage de Savoie News sur la réunion publique du secteur Centre Bourg / Plaine.



« Cibler par quartier crée les conditions d'une rencontre citoyenne participative en facilitant le dialogue et les échanges de proximité. Cette réunion citoyenne reflète la volonté des élus d'être au plus près des habitant.es. Ce moment est aussi l'occasion de présenter les projets de la collectivité et de co construire l'avenir de notre commune et de notre territoire. »

Le maire Michel DYEN.

Retrouvez les diaporamas diffusés et la version PDF de nos réponses sur le site internet communal en flashant ce QR CODE



Les élus répondent à vos questions

Les réunions de quartier ont animé le dialogue de proximité pour cette année 2024. Vos questions, très riches et diverses, ont porté principalement sur la mobilité, la sécurité, le stationnement, les travaux, le cadre de vie, la transition écologique et les finances. Afin de porter à la connaissance de tous la teneur des discussions et d'apporter des réponses, nous avons rédigé ces quelques pages.

Notre priorité : ne laisser aucune question sans réponse.

Vous répondre c'est vous **INFORMER** mais aussi **AGIR**. L'action publique s'inscrit dans un cadre administratif et nécessite le pilotage de moyens humains, techniques et financiers. La conduite et la mise en œuvre des actions s'inscrivent dans la durée.



1. Gestion par la commune des demandes des citoyens en mairie

Pour contacter les services de la mairie, merci de privilégier le formulaire de contact du site internet : www.santalbanleysse.fr/nous-contacter. Pour améliorer notre délai de réponse, **un process en plusieurs étapes a été mis en place** : **Primo**, accuser réception de votre message. **Segundo**, orienter votre demande vers le service référent. **Tercio**, vous répondre et enfin, vérifier que vous avez bien reçu une réponse.

2. Mobilité, sécurité, stationnement

► Pacification de la circulation automobile pour améliorer la sécurité des piétons/vélos

La sécurité des déplacements est à l'étude dans le cadre de la phase 2 du Centre Bourg. L'aménagement d'**espaces de mobilité partagés** se poursuit avec le développement et l'étoffement d'itinéraires cyclables en partenariat avec Grand Chambéry (schéma de déplacement doux cyclable) et l'installation de **chaussées à circulation douce** (Chaucidou).

Secteur route de Chesses / rue du Granier : La sécurisation piétonne de la traversée de la route départementale a été renforcée dernièrement avec la matérialisation d'une bande piétonne. Depuis l'entrée de St Alban-Leyesse jusqu'au croisement de la rue du Granier et de la route de Chesses, les piétons sont en site sécurisé.

Rue de la Guillotière : **Des travaux de sécurisation sont prévus** : Matérialisation d'un itinéraire piéton par marquage au sol, mise en place de chicanes pour ralentir la circulation et sécuriser la sortie des habitants, optimisation du stationnement, installation d'une signalétique et, à terme, d'une barrière "interdiction sauf riverains" manoeuvrable les jours de grande affluence (à l'étude). A la suite de la réunion de quartier et à la lumière de vos remarques, quelques modifications seront apportées après avoir informé les habitants.

La signalisation pour limiter la vitesse sera renforcée dans les secteurs **rte de Barby et rte de la Féclaz**. **Rue de la Perrodière (SDIS)**, Grand Chambéry a réalisé une étude d'aménagement pour sécuriser le site. Celle-ci prévoit notamment la prolongation de la bande piétonne.

Eaux de ruissellement : **Rue du Nivolet** : Bande piétonne déformée et non praticable par temps de forte pluie. Le tracé de la bande piétonne va être rafraîchi. Pour l'évacuation des eaux pluviales par temps de forte pluie, nous n'avons pour l'instant pas de solution.

Demandes de citoyens pour le développement de **nouvelles liaisons de circulation** :

- **entre la route de Plaimpalais et la route de la Féclaz** pour désengorger les axes de circulation : Un emplacement est réservé dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le promoteur qui a racheté l'assiette foncière doit faire une proposition.



- **pour faciliter l'accès à Monterminod** : Le Département étudie la mise à ciel ouvert du tunnel de Plamaz pour recalibrer les voies et créer une bande cyclable montante.

Une réflexion est en cours afin de vérifier la pertinence et l'aspect sécuritaire de ces aménagements.

Les haies du domaine public seront taillées aux abords de chaque passage piéton, de façon à ce que l'automobiliste visualise aussi bien un adulte qu'un enfant. L'entretien des haies du domaine privé revient aux propriétaires. Des courriers de rappel seront envoyés aux riverains concernés.

Route de la Bâthie et des Corniolles : Un projet de recalibrage de la route est en cours afin d'apporter un meilleur confort de circulation et de sécurité. Une étude de faisabilité a été menée en amont. Les travaux sont conditionnés par la validation du Département (les opérations pour la maîtrise des eaux pluviales ont déjà été réalisées).

Stationnement : Le parking mis en place au Centre Bourg, rue de la Perrodière, est provisoire le temps des travaux. Le terrain reviendra à la commune. Aucun projet n'est défini actuellement concernant son devenir. Le projet du Pôle Santé prévoit un nouvel espace de stationnement réservé aux professionnels et aux patients.

Trafic de drogues signalé derrière le CFA du Bâtiment. Les services de police ont été informés.



Le plan de circulation est issu d'une étude de 2009, révisée en 2020. Les travaux du carrefour de la Trousse impactent le transit intra-muros. Aujourd'hui, la commune absorbe temporairement une part de ce trafic de transit. A l'issue des travaux, l'étude sera actualisée pour prendre en considération les évolutions sur les flux. Les travaux sur le plan de circulation pourront alors reprendre.

Les voies de circulation relèvent de la compétence de la Commune, de l'Agglomération, du Département, ou de l'Etat selon à qui elles appartiennent. Le pouvoir d'action de la commune est limité sur les voies qui ne lui appartiennent pas.

Rappel de la règle concernant le DENEIGEMENT des trottoirs : Les riverains doivent déneiger devant chez eux au droit de leur propriété (donc trottoir inclus). Souvent, les services techniques le prennent en charge dans la limite permise par leur effectif. L'idée de mutualiser les équipements de déneigement avec une commune voisine a été soulevée lors d'une réunion de quartier. Cela n'est pas ou peu envisageable, les besoins en matériel étant simultanés.



3. Cadre de vie, transition écologique, environnement, travaux

Centre-Bourg phase 3 : (rue des écoles) **Une brasserie sera maintenue en lieu et place de la brasserie Gotteland.** Le restaurant scolaire de l'école maternelle et le Centre de Loisirs seront déplacés à proximité directe de l'école L.Armand. Des logements seront créés.



Maintenir un équilibre entre urbanisation et "zone verte" : Le périmètre d'urbanisation ne sera pas agrandi. Une fausse rumeur circule à ce sujet. La partie libre de construction de la rue du Granier le restera. Les programmes de revitalisation des centres (Centre Bourg et Leysse) prévoient des aménagements paysagers avec plantations d'arbres et végétalisation. Enfin, notre demande d'adhésion au Parc Naturel du Massif des Bauges s'inscrit dans une

une démarche de conservation et de protection du patrimoine naturel.



Ambroisie : Robert Frappa, référent "ambroisie", assure le suivi des sites signalés. Les services espaces verts apportent leur soutien. Signalez l'ambroisie sur www.signalement-ambroisie.fr

Excoffier Recyclage : Une haie a été aménagée autour de la déchetterie mais la présence du pipeline limite la plantation. Pollution plastique signalée autour du site. Nous allons prendre contact avec la société.

Des nouveaux jeux sont prévus à la Plaine des Sports mais nous n'avons pas encore de date à communiquer.



Leysse : Aucun projet n'est encore défini quant au devenir de l'ex boulangerie Serre. Le bâti sera vraisemblablement réhabilité en logements. Concernant les pigeons qui se réfugient dans les murs au-dessus de l'ancien bistrot, nous nous mettons en contact avec l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie (EPFL) pour solliciter une autorisation pour occulter les ouvertures. Dans l'ancienne école de Leysse, l'étage est occupé par des appartements de secours. Ils ne sont pas encore opérationnels. Ce projet est à l'étude.

Eboulement : Bout du Monde : La sécurisation du site rocheux est confiée par la commune à l'ONF-RTM (Restauration des terrains de montagne) par convention de suivi des sites à risques. **Impasse de la source :** Présence de cailloux signalée mais cette impasse n'est pas la propriété complète de la commune ce qui bloque notre intervention. Il faut prendre contact avec le propriétaire. Nous nous en chargeons.

Remplacement de la Passerelle de la Doria : Il s'agit d'un projet mutualisé car il implique également la commune de St Jean d'Arvey. Un premier devis chiffre les travaux à 70 000€. Le cout est élevé sachant que St Jean d'Arvey a 2 passerelles à changer. L'agglomération a été sollicitée pour obtenir des subventions pour une passerelle mixte métal / bois, plus solide. Dossier en cours mais long du fait des coûts élevés et de la mutualisation.



Placette rte de Lachaz : Signalement d'un arbre qui menace de tomber. Abatage prévu mi-Novembre.

Route de Lachaz : Adresses des riverains non identifiées. La bonne orthographe est LACHAZ. Il faut maintenant vérifier la localisation GPS. Nous communiquerons ensuite les informations aux pompiers, aux services postaux et GPS. Une réponse précise sera alors adressée aux habitants de la route de Lachaz.

La Clusaz : Concertation "Rêvez votre place" : nous allons prendre contact avec les personnes qui ont répondu à la concertation pour les inclure dans la réflexion sur l'aménagement d'une place de village.

A Monternod, **un projet de construction de logements sociaux** n'a pas abouti. La mairie doit étudier ce dossier de manière approfondie avec l'administration référente.

Eclairage public : Nous pourrions le moduler (rajouter des points supplémentaires) quand l'ensemble du réseau sera modernisé (éclairage LED). Concernant la demande d'éclairage à l'arrêt de bus "Catella", nous allons étudier la possibilité de le raccorder au réseau du lotissement situé à proximité.

Tag : La commune intervient sur le nettoyage de tags à caractère religieux ou diffamatoire. Les particuliers peuvent solliciter leur assurance.



Le ramassage des déchets est une compétence de Grand Chambéry. Nous réalisons des remontées de terrain. Vous avez à votre disposition la plateforme SIMPLICI pour communiquer directement vos remarques : simplici.grandchambery.fr

4. Finances

La Taxe foncière est une source de revenu pour les communes : quelles sont les prévisions sur le budget communal au regard des nouvelles constructions ? Nous avons fait une projection sur une période de 15 ans. Toutefois, il faut savoir que rien n'est figé, les aides de l'Etat aux collectivités ne cessent de diminuer sans compter la suppression de la taxe d'habitation et l'augmentation des transferts de charge. Notre seule marge de manoeuvre : limiter nos dépenses en travaillant notre budget avec maîtrise et humilité.



A Saint Alban-Leysse, les nouvelles constructions ne bénéficient pas d'exonération.

Bienvenue à Sandrine Giguet, nouvelle secrétaire de direction

Sandrine Giguet remplace Dorothée Dine, partie en disponibilité en octobre. C'est avec dynamisme et énergie que Sandrine a saisi les rênes de ce poste combinant secrétariat du maire et de la directrice générale des services. Forte de son expérience dans le secteur privé, elle met désormais ses compétences au service de l'action publique locale.

+ CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT DE DIRECTION : 04 79 33 14 51
MAIRIE@SAINTALBANLEYSSE.FR



Sécurité

La délinquance recule à Saint Alban-Leyse

Selon une analyse communiquée par la Police Nationale, la délinquance a baissé de **28 %** sur la commune en 2024. Notons que la diminution des faits de délinquance s'inscrit dans la durée car cela fait quatre ans que cette tendance est enregistrée. Saint Alban-Leyse se félicite de ce résultat. Plusieurs indicateurs sont pris en compte dans ce résultat dont **la délinquance de proximité** (vols à main armée, vols avec violence, cambriolages, vols d'automobiles...) **les atteintes aux biens** (vols, vandalisme, escroquerie...), **les atteintes à la personne** (violences conjugales et familiales, bagarres...).



À VOS AGENDAS

Rendez-vous **vendredi**
10 janvier 2025, à 19h,
à la salle des fêtes

Cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal aux habitants

Au programme : Mise à l'honneur des acteurs locaux, discours de Monsieur le Maire, verre de l'amitié.





100 kg de déchets et 4 800 mégots en moins sur la commune grâce aux bénévoles, merci à vous !



Cette action éco-citoyenne est organisée par la commune depuis 2019, dans le cadre de la journée mondiale pour le nettoyage de la planète. Cette mobilisation réduit la pollution liée aux déchets. Un mégot jeté au sol se retrouve dans nos cours d'eau et pollue jusqu'à 500 litres d'eau. Il contient à lui seul 2500 substances nocives. Une canette en aluminium peut mettre jusqu'à 100 ans pour se dégrader naturellement et le plastique jusqu'à 500 ans.

La commune est accompagnée par la déchetterie Excoffier Recyclage et Cy-clope, entreprise spécialisée dans le traitement et la valorisation des mégots. Cette année, 4800 mégots ramassés ont préservé 2400m³

d'eau et ont créé 1,8kWh d'énergie. Excoffier Recyclage valorise 90% de la matière.

« Même si un déchet ramassé est toujours un déchet en trop, notons néanmoins un constat positif : la quantité des déchets sauvages sur la commune aurait diminué en comparaison avec les années antérieures. Continuons nos efforts ! »* se réjouit le maire Michel Dyen qui n'a pas manqué de venir remercier chaleureusement les participants et les partenaires de l'opération (Excoffier Recyclage, Cy-clope, Eau Climat On agit ! la Boucherie Smeers, Grand Frais, Carrefour Express, la boulangerie Thom et Flo).

* En 2023, 280 kg de déchets ont été collectés ; 260 kg en 2022, pour un nombre constant de bénévoles.

HOMMAGE



Marius Pillet, maire de la commune de 1989 à 2008

Marius Pillet, né le 28 septembre 1937, nous a quittés le samedi 5 octobre 2024 à l'âge de 87 ans. Cette personnalité au grand cœur s'est dévouée au service public des années durant. Il a été élu de la commune pendant 37 ans.

Il entre au conseil municipal en mars 1971 et devient adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme en août. En mars 1977, il est premier adjoint. Puis en 1989, il est élu maire de Saint Alban-Leysses.

De 1995 à 2001, il assume la présidence du District Urbain de la Cluse de Chambéry (DUCC) puis de Chambéry Métropole.

Entre 1995 et 2001, il est également élu du SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban-Leysses), du CISALB (Comité Intersyndical du Lac du Bourget) ou encore du SMED (Syndicat Mixte Départemental d'élimination des déchets). Il cumule ces fonctions avec celles d'administrateur de la Société d'Aménagement de la Savoie, du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ou encore du Groupe d'intérêt économique Grand Lac.

En 2008, son troisième mandat en tant que maire arrive à son terme. Il aura officié 19 ans, ce qui lui vaut d'obtenir le titre de maire honoraire.

L'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de la Plaine de Saint Alban-Leysses comprenant la place des Tournelles, la place du commerce et les zones résidentielles alentour, la construction de l'école René Cassin, des gymnases font partie des grandes réalisations qui ont vu le jour sous son mandat.

En octobre 2016, Marius Pillet devient chevalier de l'ordre national du mérite.

Le maire Michel Dyen souligne ses grandes qualités humaines : « C'était une personne humble, généreuse, proche des gens... Je l'appréciais beaucoup. »

Son parcours est à l'image de sa personne, énergique et généreuse.

Para... mais pas que

- **L'autobiographie décapante d'un saint albanais aux 1 000 vies, épris d'aventure et de liberté ! Jean-Michel Girardin écrit son parcours de vie, insolite et trépidant, avec une vraie liberté de ton et beaucoup d'autodérision :**

4^e de couverture :

Il s'en est passé des choses dans la vie de Jean-Michel avant qu'il puisse, enfin ! effleurer son rêve... Son rêve, c'était de faire du théâtre. Jouer dans des pièces drôles et légères, pour révéler sur scène son côté « amuseur de galerie ». Mais le destin (ou plutôt, ses parents) s'en est mêlé, et Jean-Michel est devenu gendarme.

Au revoir Molière, Mes respects mon Colonel... Réfractaire à l'autorité, il a des relations tendues avec la hiérarchie



militaire mais parvient à trouver son équilibre grâce à la pratique du parachutisme civil et du taekwondo. Puis, bientôt, à la faveur d'une rencontre déterminante, celle d'Archy, il intègre l'Escadron parachutiste d'intervention de la Gendarmerie nationale. Entre deux missions mémorables, il fait du saut, du saut, encore du saut. Ayant raccroché son costume de pandore, Jean-Michel finira par renouer avec son rêve d'enfant et montera sur scène, pour rire et faire rire.

+ **DISPONIBLE EN LIBRAIRIE - EN VENTE EN LIGNE AU LIEN SUIVANT :**
[HTTPS://LIBRAIRIE.BOD.FR/CATALOGSEARCH/RESULT/?Q=PARA+MAIS+PAS+QUE](https://librairie.bod.fr/catalogsearch/result/?q=para+mais+pas+que)
OU EN SCANNANT CE QR CODE (COÛT DU LIVRE : 15 € (120 PAGES))
OU PAR MAIL : JANMI73@ORANGE.FR



Recensement de la population 2025 et enquête Famille

En 2025, la Commune de Saint Alban-Leyse réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16/01/2025 au 15/02/2025.

► Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres début Janvier pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira, à partir du 16/01/25, une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique et écologique.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

+ EN SAVOIR PLUS :  **Recensement de la population 2025**
WWW.SAIN TALBAN LEYSSE.FR
OU LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR

► Vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles.

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complètera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ?

Cette enquête est réalisée par l'INSEE depuis 1954.

Certains quartiers de notre commune ont été tirés au sort pour y répondre. Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.

Répondre à l'enquête Familles est simple et rapide. La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

+ EN SAVOIR PLUS SUR INSEE.FR





Carte officielle des agents recenseurs

URGENT

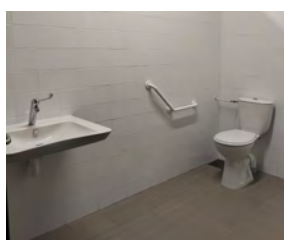
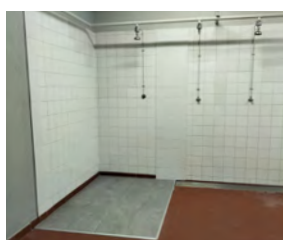
La commune recrute des agents recenseurs du 6 janvier au 15 février 2025

Description des missions et du profil recherché en scannant ce QR CODE ou sur le site de la commune, menu « Mairie » puis « offres d'emploi »



Accessibilité

Les vestiaires et les toilettes du gymnase mis aux normes « Personnes à Mobilité réduite »



Fibre Optique

Au 30 septembre 2024, 90 % de la commune est raccordable. Il reste 10 % du territoire à rendre raccordable comprenant les logements neufs en cours de construction et les logements dont les propriétaires ou les syndicats de copropriété ont émis un refus.

La mairie ne gère pas les raccordements à la fibre optique. Chaque administré peut vérifier la possibilité d'un raccordement à la demande en renseignant son adresse sur le site d'Orange.

+ EN SAVOIR PLUS EN VOUS RENDANT SUR LE SITE ORANGE.FR :

[HTTPS://RESEAU.ORANGE.FR/LES-CARTES-DE-COUVERTURE/CARTE-DE-COUVERTURE-FIBRE](https://reseau.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre)





Circulez en douceur : c'est que du bonheur !

En conduisant de manière imprudente, un grand nombre d'automobilistes se met en danger et met en danger les autres. Les élus en sont conscients et font de la **sécurité sur les routes** une priorité quotidienne. Les aménagements réalisés en ce sens en témoignent :

• **Réalisation de travaux route de Saint Saturnin pour la sécurité des piétons comprenant :**

- La sécurisation renforcée du cheminement piéton avec reprise du tracé et pose d'une glissière bois du côté exposé à la route.
- La pérennité de l'espace aménagé en l'équipant d'un dispositif de traitement des eaux pluviales.
- L'installation d'un plateau surélevé au niveau du carrefour avec le chemin des Genêts.

Ces travaux viennent compléter les installations de Chaussées à Circulation Douce (chaucidou) à venir route de Vérel et route de Saint Saturnin.

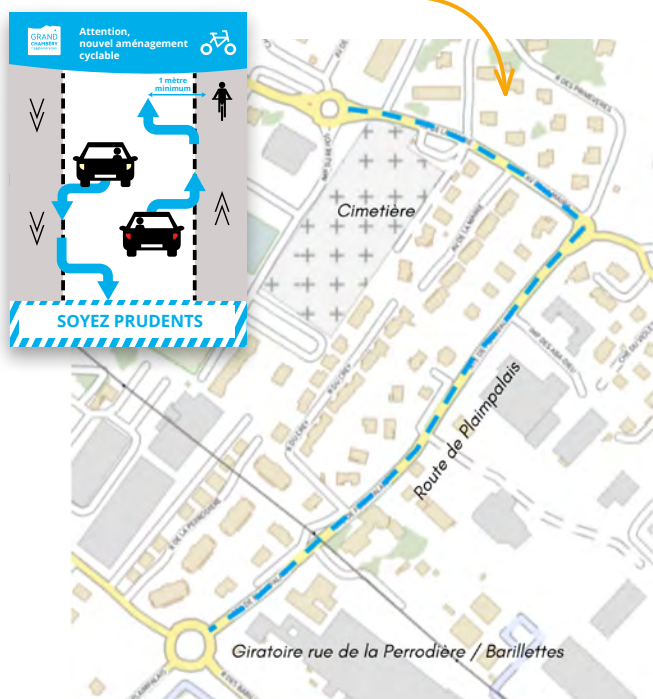
• **Réalisation de Chaussée pour les Circulations Douces «Chaucidou» secteur route de Plaimpalais/ Mairie, pour la sécurité de tous (Grand Chambéry).**



Centre-Bourg : Point d'étape



Les travaux pour la construction du Pôle Santé et des logements sont en cours face à la Halle. Ce plan vous indique l'emplacement des parkings provisoires mis à votre disposition.



Objectifs :

- **Faire coexister les différents usagers (vélo / voiture) de manière pacifiée et sécurisée**
- **Apaiser la circulation sur le secteur des groupes scolaires Collège / Ecoles.**



Respirez, ici c'est végétalisé

Cet automne et au printemps, un total de 121 arbres fruitiers et mellifères seront plantés :

- à la Plaine des Sports,
- dans le parc derrière l'école maternelle,
- dans l'espace public dans la zone résidentielle entre l'avenue de l'Epine et la rue du Granier.

En plus d'apporter de la fraîcheur et de résister aux fortes chaleurs, les essences choisies, riches en nectar, préservent la biodiversité en attirant les insectes pollinisateurs.

Développement Economique

On vous dévoile le projet porté par Chambéry Grand Lac Economie, en partenariat avec la commune

Chambéry Grand Lac Economie (CGLE) développe, en partenariat avec la commune, un projet d'implantation industrielle sur un terrain lui appartenant, situé à Saint Alban-Leysses. Ce terrain, de 10 000 m², se situe en face d'Excoffier Recyclage. Plusieurs acteurs sont impliqués : la direction de CGLE, les élus saint albanais, les investisseurs et les promoteurs. Ils se sont réunis le 8 novembre pour discuter des modalités d'installation du projet. Un bail à construction est proposé d'une durée de 60 à 80 ans voire plus, ceci afin de faciliter la commercialisation. La finalité du projet prévoit la construction de locaux destinés à abriter une installation mixte avec bureaux et bâtiments d'activité.



Hervé Marrec, élu délégué aux entreprises et à l'emploi, présentant le projet à l'occasion d'une réunion de quartier



Emplacement du terrain



Inédit !

Hugo Bonfils, le chef cuisinier du restaurant l'Escoubille, réalisera une recette sous vos yeux, en direct du marché !

Les ingrédients seront disponibles sur les étals, vous pourrez ainsi reproduire la recette à la maison en toute simplicité.

Rendez-vous le mercredi 11 décembre, de 10h à 12h sous la halle commerciale !

BONUS FESTIVITÉS :

Le Père Noël sera aussi de la partie !

L'Atelier des Services :

23 ans de métier à votre écoute, pour fabriquer, réparer et faire durer

Nouveau commerce avenue de Chambéry

Reproduire une clé traditionnelle ou la clé et télécommande de votre voiture, un badge d'immeuble ? Rafraichir la semelle de votre paire de chaussures favorite ? Réaliser votre plaque de boîte aux lettres ? Changer une pile de montre / télécommande... ?

À l'Atelier des Services, on produit, on répare, on dépanne. Leur fort : trouver des solutions pour répondre à tous vos besoins !



Le maire Michel Dyen, Nathalie Miège, déléguée aux commerces et Hervé Marrec, délégué aux entreprises, ont visité l'Atelier des Services

Ghislaine et Michel ont ouvert ce commerce, une continuité de leur boutique du Leclerc de Chambéry, accompagnés de Xavier et Maxime.

Leur nouveau magasin, aménagé avec soin, dégage une ambiance cosy et décontractée.

+ N'HÉSITEZ PAS À VENIR LES TROUVER : DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H À 18H30 ET LE SAMEDI DE 9H À 18H - 724 AVENUE DE CHAMBÉRY - 04 79 62 58 01 - WWW.LATELIERDESSERVICES.COM

**Présentation des enjeux
de la ZFE-m aux élus
par Métropole Savoie**

Conseil municipal du 16 octobre

L'instauration d'une Zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) est une obligation prévue par la loi Climat et Résilience. La question de sa mise en œuvre à Saint Alban-Leyse a donné lieu, en conseil municipal, à un débat constructif, mêlant santé publique, transition écologique et mobilité.

Une grande majorité des élus s'est prononcée en faveur de l'intégration de Saint Alban-Leyse au périmètre d'une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) et de la conduite d'une concertation avec le public dans le cadre de l'étude réglementaire mutualisée de Métropole Savoie.

Une ZFE-m constitue un périmètre à l'intérieur duquel les autorités locales interdisent ou réduisent la circulation de certaines catégories de véhicules en fonction de leur niveau de pollution, déterminé sur la base de leur vignette Crit'Air.

Saint Alban-Leyse fait partie des 35 communes de l'agglomération de Grand Chambéry et est concernée par l'instauration d'une ZFE-m sur son territoire.

En effet, la loi « Climat et résilience » prévoit qu'une ZFE-m doit être instaurée dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants, dont l'agglomération de Chambéry, au plus tard le 31 décembre 2024.

Cette législation s'intègre dans la planification de la transition écologique sur le territoire et vise des enjeux de santé publique en réduisant la pollution atmosphérique, responsable de près de **40 000 décès prématurés par an en France** et de 167 décès par an sur le seul territoire de Métropole Savoie.

D'après Atmo Auvergne-Rhône-Alpes (association agréée de surveillance de la qualité de l'air), **62% des émissions d'oxydes d'azote sur le territoire de Métropole Savoie proviennent du trafic routier.**

Le Syndicat mixte Métropole Savoie s'est vu confier la conduite des études visant l'instauration de la ZFE-m sur son territoire. Il se chargera également d'organiser la consultation du public pour le compte des communes.

Mme Emmanuelle Blanchet, directrice de Métropole Savoie, a présenté aux élus les axes de cette étude qui comprendra la description de l'état initial de la qualité de l'air, et une évaluation des impacts de la ZFE-m.

L'ensemble des communes situées dans le périmètre de l'unité urbaine de Grand Chambéry sont concernées. Il reviendra à ces communes d'appliquer les réglementations en matière de circulation qui découleront de l'instauration de la ZFE-m.

Dans un premier temps, très peu de véhicules seront concernés par les restrictions de circulation sur la ZFE-m.

Le scénario privilégié dans le cadre des études de préfiguration de Métropole Savoie consiste à restreindre au 1^{er} janvier 2025 la circulation des véhicules diesel non immatriculés avant 1998 en référence à la nomenclature établie dans l'arrêté du 21 juin 2016. Cette restriction s'appliquerait aux voitures, véhicules utilitaires légers et véhicules lourds (poids lourds, autobus, autocars et navettes urbaines) et ce, de façon permanente (7j/7 et 24h/24). La restriction ne s'appliquerait pas aux 2 roues, tricycles et quadricycles à moteur.

Le maire précise que des **dérogations seront instaurées** notamment pour des artisans ou organismes sociaux et des pass « petit rouleur » pourraient autoriser certains profils d'usagers à circuler dans les ZFE-m. Autre précision d'importance : les véhicules concernés par les restrictions pourront varier en fonction d'une ZFE à une autre. Autrement dit les véhicules qui pourront circuler sur le territoire de Grand Chambéry ne seront pas forcément ceux qui circuleront dans la ZFE d'un autre territoire. Cela impliquera une nécessaire anticipation de la part du propriétaire du véhicule pour prendre en compte ce critère dans son déplacement.

« Le vote de cette délibération a suscité un débat constructif et nécessaire sur ce sujet primordial. Tous les élus étaient favorables sur le fond, pour la préservation de la santé publique. Les discussions ont porté sur le périmètre de la ZFE, sur ses conséquences sur les usagers... Chacun a, par ses arguments, apporté sa pierre à l'édifice. - indique le maire Michel Dyen avant de poursuivre : « Le déploiement de la ZFE-m est une obligation nationale. Il revient aux communes en lien avec Métropole Savoie, de réfléchir aux modalités d'installation sur leur territoire. La concertation avec les acteurs et les habitants, la sensibilisation aux modes doux et alternatifs (transports en commun, vélos...), la prévention, sont des axes de travail clés que notre débat a fait émerger. »

Cette délibération a été approuvée par 16 conseillers. Il y a eu 2 votes contre et 8 se sont abstenus.

Les moustiques tigres de l'année prochaine sont déjà là, IL FAUT AGIR !

Le 21 novembre, Patrick Basset, élu délégué à l'Environnement et les Ambassadeurs Moustique Tigre, en soutien avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes de Démoustication (EIRAD) vous ont informés sur les précautions à prendre pour réduire la nuisance et prendre de l'avance sur le moustique tigre.

Consultez le compte-rendu de cette réunion ! Il vous informe sur les gestes barrières indispensables pour se prémunir du Moustique Tigre.

RDV sur le site internet communal, rubrique « actions environnementales » : <https://www.saintalbanleysse.fr/transition-ecologique/actions-environnementales>

N'hésitez pas à faire appel à l'EIRAD pour « diagnostiquer » votre environnement et ainsi anticiper 2025 : www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic



Vous souhaitez vous investir aux côtés des acteurs locaux pour agir contre la prolifération du Moustique Tigre ?

Devenez Ambassadeur MT !

Ainsi vous pourrez sensibiliser votre voisinage aux gestes préventifs et réduire la présence du moustique tigre.

Actions menées depuis le lancement du programme « Ambassadeur Moustique Tigre » :

11 avril : Lancement programme au Forum Environnement.

4 mai : Première réunion ambassadeurs avec 13 ambassadeurs citoyens.

4 juin : Deuxième réunion pour un premier point d'échange.

22 juin : Présence à la Fête du Terroir.

6 septembre : Présence au Forum des Associations.

Les ambassadeurs ont fait preuve d'une grande imagination et d'une grande implication pour informer leurs voisins.

Vous pouvez vous joindre à l'équipe des Ambassadeurs Citoyens ou poser vos questions à l'adresse suivante :

patrickbassetsal@gmail.com

Ce programme bénéficie du soutien de l'ARS, de l'appui d'AGATE et de l'assistance de l'EIRAD

PROTÉGEONS-NOUS du frelon asiatique

L'action coordonnée de Patrick Basset, délégué à l'Environnement, Daniel Miclo, référent « frelon asiatique » avec le soutien du Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles Savoie, contribue à limiter la présence des frelons asiatiques sur la commune.

► Installation de pièges à frelons

Au printemps dernier, six pièges ont été répartis sur la commune (dans les arbres, dans les haies, à proximité des nids détruits l'année précédente...). **Depuis, une centaine de reines ont été piégées.** Un résultat qui prouve l'efficacité de ce système.

À noter : il est important de rappeler que ce type de piège est **sélectif**. Les abeilles, les autres insectes pollinisateurs peuvent ressortir. Ce matériel est fourni par GDS Rhône-Alpes et financé par la Région.



► Vous avez repéré un nid de frelons ? Signalez-le !

L'été et le début de l'automne est la période propice à la destruction des nids. Grâce aux signalements citoyens auprès de la mairie ou sur le site www.frelonsasiatiques.fr, 21 nids ont été détruits sur la commune, grâce à l'intervention d'un professionnel spécialisé.

- Le frelon asiatique est accusé de participer à la destruction des abeilles et autres insectes pollinisateurs, ce qui a une énorme conséquence sur la biodiversité. Il se nourrit de nombreux insectes comme **les araignées, les papillons, les chenilles ou les mouches**. Cependant, il est le principal prédateur des abeilles qui compose près de 45% de son régime alimentaire.
- Il est classé dans les dangers sanitaires de deuxième catégorie pour les espèces animales.

+ POUR DÉCLARER UN NID DE FRELON, CONTACTEZ LA MAIRIE OU RENDEZ-VOUS SUR LA PLATEFORME EN LIGNE : WWW.FRELONSASIATIQUES.FR



Soirée pour Octobre Rose à la salle des fêtes organisée par l'association les 4S et la commune. Amitié, Partage, Solidarité étaient les maîtres mots de cette soirée sur le thème « bougez, mangez équilibré, faites-vous dépister »

« Sport, santé, solidarité ! »

Le cœur du message de Saint Alban-Leyse pour Octobre Rose

Sport, Santé, Solidarité, Savoie : tels sont les maîtres mots de l'association 4S qui aide les femmes atteintes d'un cancer du sein ou féminin à reprendre confiance en elles et traverser la maladie par la pratique d'Activités Physiques Adaptées (APA).

L'association place la qualité de vie et l'humain au cœur de son programme. Elle s'entoure de professionnels de santé et d'enseignants diplômés en APA. Un vidéaste professionnel a permis de mettre en lumière les témoignages et expériences de vie des adhérentes touchées par la maladie.

« Nous avons invité l'association sur la commune pour une soirée. Elle nous a offert un magnifique temps fort, avec la projection du film « Les Roses au lac de Paladru », tellement beau, touchant et délicat ! Un complément d'information a suivi sur la nécessité du dépistage, d'une alimentation équilibrée, et d'une pratique régulière d'activités douces.



Dans la cuisine de la salle des fêtes, préparation de l'apéritif-dînatore offert au public par les « Roses » de 4S, sur les conseils de Sarah Grange, diététicienne-nutritionniste

M. le Maire et les élus de St Alban-Leyse étaient au rendez-vous, ainsi que des représentants de Grand Chambéry. Merci à tous.» déclare Christelle Blambert, adjointe à la solidarité.

➕ RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE 4S SUR LE SITE : [HTTPS://ASSOCIATION4S.ORG](https://association4s.org) OU PAGE FACEBOOK @4S : SPORT SANTÉ SOLIDARITÉ SAVOIE

Retrouvez Émilie Excoffon & Stéphanie Vuillermet au CCAS-Relais Seniors !



Stéphanie Vuillermet

Émilie Excoffon

En lien étroit avec Christelle Blambert adjointe « Solidarité - Seniors » et les élus de la commission, Emilie et Stéphanie vont mettre en place les actions du Relais Seniors et du CCAS dont les principaux objectifs sont :

- **Soutenir** et accompagner les plus vulnérables administrativement.
- **Rompre** l'isolement en organisant un programme d'animations.
- **Développer** du lien intergénérationnel.
- **Sensibiliser** sur des causes (maladies, handicaps...).
- **Mettre en place** des actions de prévention (canicule, épidémie, risques type AVC...).

En lien avec les acteurs locaux : France Alzheimer, Cozy Café, Accueil Savoie Handicap, Domaine de la Croix Rouge St Alban, les associations...

DÉPART À LA RETRAITE DE CHANTAL CLARET



C'est avec émotion que le Pôle Petite-Enfance, les familles et l'ensemble de l'équipe de la commune ont dit au revoir à **Chantal Claret**, directrice du Pôle Petite-Enfance, à l'occasion de son départ à la retraite.

Chantal est arrivée sur la commune en 2003. Elle occupe alors le poste d'adjointe à la directrice de la crèche des P'tits Bouchons. A la suite du départ à la retraite de Michèle DUCROT, sa prédécesseuse, elle devient directrice des P'tits Bouchons en 2018. Depuis 2021, elle assure la gestion de deux établissements, la crèche « Les P'tits Bouchons » et la micro-crèche « Les P'tits copains ». Très appréciée des enfants, des familles et du personnel, Chantal a toujours mis beaucoup de cœur dans son travail qu'elle a fait avec passion et conviction, pour le bien-être et l'épanouissement des enfants. Son adjointe Cindy Troille a pris la relève en tant que directrice. Elle est épaulée par Adeline Lelièvre, son adjointe, arrivée sur la commune depuis le mois de septembre.

« Le Pôle Petite Enfance offre un accueil sympathique, gai, créatif, original, tendre et de qualité aux familles de la commune. C'est important pour moi qu'elles se sentent accueillies afin que les enfants viennent avec plaisir pour jouer, grandir et s'épanouir avec leurs petits copains. J'ai beaucoup apprécié de travailler au sein de l'équipe, toujours bienveillante et attentive. Je sais que ces valeurs seront toujours présentes avec Cindy TROILLE qui prend ma suite, attentive à continuer cette belle aventure. Je remercie mes collègues, M. Marius Pillet qui m'a recrutée, Michel Dyen, Anne-Marie Diot Pinorini et toute l'équipe municipale. »

Chantal Claret

Bienvenue à **Cathy Debaisieux**, qui occupe le nouveau poste de **coordinatrice périscolaire** !

Cette création de poste a pour origine un long travail mené par un Comité de pilotage regroupant élus, enseignants, parents d'élèves et techniciens. Le service périscolaire est un service sous tension du fait des difficultés de recrutement et des missions polyvalentes effectuées par le personnel (entretien des locaux, gestion du midi écolier et garderie...). Cathy Debaisieux a pour objectif principal d'encadrer et d'animer le service périscolaire ce qui inclut :

- L'encadrement des équipes
- La responsabilité de la sécurité et de la santé des enfants
- Le suivi budgétaire du service



- La communication avec les parents, les enfants, les intervenants extérieurs, les partenaires et les autres services
- Le suivi des inscriptions
- La responsabilité de la qualité des actions d'amélioration

Les chiffres de la rentrée

509 élèves et leurs enseignants ont fait leur rentrée scolaire

I École maternelle Louis Armand

121 élèves - 5 classes

Niveau	Effectif
1 classe petite section	25
1 classe petite et moyenne sections	24
1 classe moyenne section	24
1 classe moyenne et grande sections	24
1 classe grande section	24

I École primaire René Cassin

230 élèves - 9 classes

Niveau	Effectif
2 classes de CP	2 x 24
1 classe de CP / CE1	23
1 classe de CE1	23
1 classe de CE1 / CE2	25
1 classe de CE2	26
1 classe de CM1	29
1 classe de CM1 / CM2	28
1 classe de CM2	28

Une nouvelle classe a ouvert et compte un dispositif ULIS.

De nouveaux enseignants sont arrivés dans l'établissement : M. Petiaux (CP/CE1), Mme Cordier (CE1/CE2), Mesdames Demouy et Rosset (CM1), Mme Rieussec en complément de Mme Plaçais (ULIS), Mme Maupin en complément de Mme Guers (CP).



I École élémentaire Notre Dame de la Salette

158 élèves - 6 classes

Niveau	Effectif
1 classe petite section	27
1 classe moyens / Grands	29
1 classe de CP	25
1 classe de CE1 / CE2	26
1 classe de CE2 / CM1	23
1 classe de CM1 CM2	28

Nouvelle enseignante : Mme Louise Dieuseart, classe de CE2 CM1.



Un système de barrières pour protéger les enfants des automobilistes au moment de l'entrée et de la sortie des classes est en place depuis le jour de la rentrée. Il est régulé par le service technique



Ce dispositif fait suite à l'expérimentation menée en fin d'année scolaire afin de sécuriser l'accès aux écoles.

« Face à l'incivilité croissante des automobilistes, la sécurité de nos enfants et des agents de traversée des écoles est une priorité absolue. Notre devoir est d'agir pour les protéger. Cette décision a été prise en concertation avec les représentants des parents d'élèves, les directrices d'établissements et la municipalité. » souligne le maire



- Vos élus :**
- BALLAZ Serge
 - BARBAZENI Jacques
 - BAROUTI Anne-Marie
 - BASSET Patrick
 - BEGGIORA COHEN Maud
 - BLAMBERT Christèle
 - CLÉMENTI Christian
 - CODDET Philippe
 - CRAGNOLINI Nathalie
 - DIOT-PINORINI Anne-Marie
 - DUCHATEL Annie
 - DURAND Nicole
 - DYEN Michel
 - FAVRE Daniel
 - FENESTRAZ Élisabeth
 - JACOB Sébastien
 - MAFFRE-DEPROST Patricia
 - MARREC Hervé
 - MIÈGE Nathalie
 - PALLOT Geneviève
 - SIMON David
 - TOCHON Philippe
 - TROTTO Lorène

Groupe de la Majorité

« Toujours avec vous pour Saint Alban-Leysses »

Chères Saint Albanaises,
chers Saint Albanais, chers amis,

Nous sommes à l'aube de l'année 2025 et notre mandat est désormais bien entamé. Ce mandat n'a pas été un long fleuve tranquille. Le 15 mars 2020, nous nous réjouissons d'avoir remporté le scrutin. Le 17 mars, commençait le premier confinement, consécutif à la pandémie de COVID-19 qui allait mettre le monde entier à l'arrêt. Après la crise sociale des gilets jaunes, nous plongeons dans une crise sanitaire et économique sans précédent. Et la situation a continué de se dégrader. En février 2022, les troupes de Vladimir Poutine envahissaient l'Ukraine, la guerre a commencé. Véritable drame humain, elle a, sur le plan économique, entraîné une flambée des prix de l'énergie, fragilisant notre pays. Ces phénomènes inédits ne sont certainement pas sans conséquence sur la crise politique que nous vivons à l'heure actuelle. Le 9 juin 2024, à la suite du résultat des élections européennes, le Président E. Macron prononçait la dissolution de l'Assemblée Nationale et les communes ont organisé à la hâte des élections législatives. Alors non, l'actualité ne nous aura pas épargné et a retardé le calendrier que nous nous étions fixé. Et pourtant, que de chemin

parcouru ! Contre vents et marées, notre volonté d'agir est restée intacte.

Nous avons réalisé de nombreux projets d'envergure (Centre Bourg, nouveau centre de Leysses, Micro-Crèche, Maison des Arts...) et allons terminer en beauté avec la livraison de la Halle sportive et le déplacement du Centre de Loisirs et du restaurant de l'école maternelle à proximité directe du groupe scolaire L. Armand, prévus en 2025-2026.

La transition écologique ne peut plus attendre. Elle est d'ailleurs programmée par la loi : les collectivités territoriales ont l'obligation d'y travailler. Convaincus de son absolue nécessité, nous lui donnons une place centrale dans notre réflexion sur les aménagements. Nous planifions la rénovation énergétique des bâtiments communaux, réfléchissons aux nouvelles façons de créer de l'énergie (géothermie par exemple), votons sur les modalités d'instauration d'une Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m), et nous agissons pour la biodiversité. En témoigne notre adhésion prochaine au Parc Naturel Régional des Bauges qui nous permettra de bénéficier de l'expertise de spécialistes en matière de préservation des milieux naturels. La désimperméabilisation des sols et

la végétalisation sont d'autres actions que nous avons engagées en ce sens.

Déployer la transition écologique exige en parallèle une planification financière très rigoureuse. Nous nous employons à dégager des ressources pour la mettre en œuvre. Le « budget vert » est un outil pour y parvenir. Il prévoit l'analyse de l'impact environnemental des dépenses dans le but de mieux intégrer les enjeux liés à la transition écologique dans le pilotage des politiques publiques. La commune s'oriente vers cette méthode.

Pour finir, nous notons que nos collègues du groupe la minorité n'ont pas souhaité s'exprimer dans ce numéro. Nous regrettons leur silence : chaque remarque contribue à nourrir et enrichir notre réflexion.

Pour conclure, le cadre dans lequel nous avons installé nos promesses électorales n'a pas été et n'est toujours pas propice à leurs réalisations. Loin de nous décourager, nous sommes restés et resterons jusqu'au bout toujours aussi déterminés à agir et à tenir nos engagements. Notre credo : vous servir le mieux possible dans le respect de notre magnifique territoire saint albanais. Nous pourrions alors être fiers de cette mandature.

**Le groupe de la Minorité
n'a pas souhaité s'exprimer
dans ce numéro.**

La Maison des Arts : des expos à gogo !



Retour en images sur les expositions passées :

Angelo Aiello : des peintures originales, aux couleurs chatoyantes.



Immersion dans l'univers « street art » de l'artiste **Willis**, peintre, graffeur, sculpteur saint albanais.



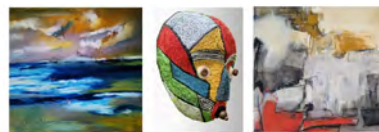
Voyage «vers ailleurs»* avec Frédéric Jobert

Des œuvres fascinantes, à la croisée de la photographie et du numérique.

* titre d'une de ses œuvres



Prochaines expositions



Il était 3 femmes, du lundi 25 novembre au dimanche 1^{er} décembre

Du lundi au vendredi : 14h à 18 h30
Samedi et dimanche : 10h30 à 18h30



Valérie Borgel, du vendredi 6 au dimanche 15 décembre

Du mardi au vendredi : 15h à 18h
Samedi et dimanche : 10h à 13h et 15h à 19h

Retrouvez les présentations des expositions
programmées sur : [www.saintalbanleysse.fr/
vie-locale/maison-des-arts](http://www.saintalbanleysse.fr/vie-locale/maison-des-arts)

Vous souhaitez exposer ?
leszamisdeszarts@gmail.com

La commune vous fait voyager dans le temps grâce à l'application Saint Alban-Leyse Autrefois inaugurée à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Conçue pour les smartphones et tablettes, cette application recense une vingtaine de sites. Elle propose une version digitale de l'ouvrage «Saint Alban-Leyse Autrefois». Réalisé par un collectif d'auteurs, ce livre fait référence en ce qui concerne l'histoire de Saint Alban-Leyse. Mme Christiane Salomon, aujourd'hui décédée, faisait partie, entre autres, des auteurs. Vous pouvez l'écouter raconter l'histoire des lieux grâce à un enregistrement audio réalisé de son vivant.



«Notre application joue la carte de l'innovation en croisant technologie et patrimoine. Elle actualise le merveilleux ouvrage «Saint Alban-Leyse Autrefois» et porte au plus grand nombre les connaissances sur notre histoire. Elle est aussi une manière de conserver nos souvenirs et de les transmettre aux nouvelles générations.» commente Michel Dyen, le maire.

Natif de Saint Alban-Leyse, ce dernier prête également sa voix à l'application pour évoquer l'activité du quartier de Leyse qui l'a vu naître et grandir.



Inauguration de l'application devant la chapelle Notre Dame de Lorette, à l'occasion d'une balade à vélo pour les Journées du Patrimoine

Comment télécharger l'appli ?

- Sur « Apple Store » pour « iPhone » et sur « Google Play » pour « Android ». Il est important de bien taper « Saint Alban-Laysse Autrefois » entièrement.
- OU
- Sur le site internet www.saintalbanleysse.fr au lien suivant : <https://www.saintalbanleysse.fr/vie-locale/telechargez-lapplication-saint-alban-leysse-autrefois>

OU VIA CE QR CODE



Vous souhaitez acquérir le livre « Saint Alban-Laysse Autrefois » ?

Passez vos commandes auprès de la mairie :

mairie@saintalbanleysse.fr
ou 04 79 33 13 57

En fonction du nombre de demandes, la commune étudiera la possibilité de rééditer des ouvrages et vous tiendra informé(e) de son prix de vente.

Saint Alban-Laysse Autrefois

Réalisé par le groupe patrimoine
Bien vivre à Saint Alban

Mise en page de ce livre par O. Cornillie

Vérification du texte du livre
par les co-auteurs Ch. Salomon,
M.Th. et O. Cornillie

1^{re} édition en 2001
Réédition en 2012 - 273 pages

Offrez-vous une petite pause-détente !

Lire confortablement installé(e) dans un canapé ? Echanger sur vos dernières lectures autour d'un café ? Jouer à un jeu de société (amené par vos soins) ?

C'est désormais possible grâce au nouvel espace mis à disposition par la bibliothèque !

Cet endroit se trouve à l'étage, au-dessus de la bibliothèque. Hasina Raymond en assure la gestion. Il est accessible aux horaires d'ouverture de la bibliothèque et sur demande auprès de la bibliothécaire. Bien entendu, nous comptons sur vous pour respecter le lieu et le partager avec civisme et bienveillance.



Pour connaître les actualités de la Bibliothèque, rendez-vous sur le catalogue en ligne : bibliotheque-saintalbanleysse.fr

Un film documentaire et une rencontre sur le thème de l'inclusion du handicap

Le film documentaire « La brigade extraordinaire » a profondément touché l'équipe de la bibliothèque qui l'a sélectionné parmi un corpus afin de faire partager son coup de cœur au public.

Une passionnante rencontre avec le monteur du film, Steve LAFUMA a suivi la projection du film.

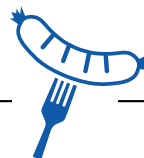
Un événement proposé par la bibliothèque dans le cadre de la manifestation nationale « Chemin des Toiles, le mois du film documentaire » organisée par Images en Bibliothèque et Savoie Biblio.

Une vente caritative et des randonnées pédestre et cyclotouriste pour le Téléthon

Sous l'impulsion de l'**AMF Téléthon Coordination St Alban**, plusieurs associations saint albaises mettent à profit leurs talents pour vendre des pâtisseries, des objets confectionnés « maison » ou encore des livres et des jouets. L'occasion également de venir récupérer votre part de choucroute.

L'Union Cycliste du Nivolet organise une randonnée cyclotouriste accessible à tous. L'accueil se fera entre 12h et 12h30 pour un circuit de 40km. Pour les adultes, la participation est au minimum de 10€ et de 5€ pour les jeunes de moins de 18 ans. **Les Sentiers** vous proposent quant à eux une randonnée pédestre de 300m de dénivelé, de 2h30 environ, avec un départ à 9h30 depuis la salle des fêtes. La participation est de 5€. Les inscriptions se feront sur place pour l'une et l'autre des randonnées.

 **Rendez-vous le samedi 30 novembre**, à partir de 10h, à la salle des fêtes. Cet événement est organisé en partenariat avec la commune.



Votre part de choucroute aide le Téléthon !

Vous pourrez retirer votre part de choucroute le samedi 30 novembre, à la salle des fêtes à partir de 10h.



Les festivités de Noël

L'équipe de Saint Alban Animation vous donne rendez-vous :

► Samedi 14 décembre, Marché de Noël, de 10h à 20h au gymnase

Au programme :

- 50 exposants
- Père Noël toute la journée
- Animations enfants (château gonflable, maquillage, calèche...)
- Buvette et petite restauration

► Vendredi 20 décembre, Soirée de Noël, de 18h à 22h, sur la nouvelle place de Leysse

Soirée de Noël « en mode guinguette ». Diots, vin chaud, ambiance musicale et visite du Père Noël !

Evénements organisés par Saint Alban-Leysse Animation en partenariat avec la commune et Montagne FM.



Les enfants peuvent déposer leurs listes de Noël dans la botte du Père Noël, dans le hall de la mairie, jusqu'au 20 décembre !



Zoom sur l'Amicale Intercommunale des donneurs de Sang Bassens Saint Alban-Leysse

Depuis plus de 30 ans, Amicale Intercommunale des donneurs de Sang œuvre pour organiser des collectes de sang, sur le territoire de Bassens, depuis 1991, et depuis 1999 sur le territoire de Saint Alban-Leysse. L'association a été créée par **Christiane Nantois** qui en assure la présidence. Elle peut compter sur une équipe de dix membres bénévoles. M. Georges Périnel en est le trésorier et Lorène Trotto la secrétaire.

Tous les mois, l'association se mobilise aux côtés de l'Etablissement Français du Sang (EFS) de Chambéry pour communiquer, organiser les collectes de don du sang dans les deux communes et accueillir et recevoir les donneurs dans une dynamique de partage, conviviale et chaleureuse. Récemment, des membres bénévoles ont suivi une formation Hygiène auprès de médecins de l'EFS pour améliorer encore davantage leur service auprès du public.

« Les donneurs sont de plus en plus nombreux aux collectes, ce dont nous nous réjouissons. Nous avons aussi le plaisir d'accueillir de nombreuses jeunes personnes. Je remercie très chaleureusement mon équipe, l'EFS Chambéry ainsi que les communes de Bassens et de St Alban-Leysse pour leur soutien. » souligne Mme Nantois.



Les prochaines collectes sont prévues :

À Bassens

4 avril 2025 - 13 juin 2025

Conditions :

Être muni d'une pièce d'identité

Avoir entre 18 et 70 ans

Peser plus de 50 kg

Avoir mangé et bien s'hydrater

Prioriser la prise de RDV pour donner :

<https://efs.link/bGzxe>

MERCI D'AVANCE !

10 000 dons sont nécessaires chaque jour en France dont 1 400 dans notre région. À ce jour aucun produit de synthèse ne peut remplacer le sang. Les collectes de Don du Sang sont indispensables pour assurer avec sécurité les besoins des établissements de santé de notre Région.



Collecte du 6 septembre à St Alban-Leysse. Soixante-cinq donneurs se sont déplacés dont six nouveaux donneurs

Le chèque association

Le chèque association, distribué chaque saison depuis 2020, est un dispositif clé du soutien apporté par la commune aux associations. En 4 ans d'existence, il a bénéficié à **plus de 1600 jeunes**. D'une valeur de 20 €, le chèque association est disponible en mairie jusqu'à la fin de l'année.

+ CONSULTEZ LES CONDITIONS DE RETRAIT : [HTTPS://WWW.SAIN TALBAN LEYSSE.FR/VIE-LOCALE/ASSOCIATIONS/CHEQUE-ASSOCIATION-SAISON-2024/2025](https://www.saintalbanleysse.fr/vie-locale/associations/cheque-association-saison-2024/2025)



Perspective de la Halle Sportive

Une présentation de la Halle sportive en direction des associations concernées

La future Halle sportive sera dédiée entre autre aux activités physiques modérées, aux arts martiaux, à la danse... Le maire Michel Dyen, Serge Ballaz, adj. à la vie associative, sa commission et Philippe Coddet, adj. aux travaux, ont réuni les associations concernées pour leur présenter l'équipement et organiser dès à présent l'occupation de l'espace par les différents intéressés.

Un forum des associations à l'image de la vie associative communale : vivant, animé et convivial. Merci pour votre participation !

« Nos associations proposent un programme de qualité tout au long de l'année. Nos clubs sportifs performant. Nous comptons de nombreux champions en Savoie et au-delà. L'ensemble des bénévoles saint albanais est très investi et réalise un travail formidable pour proposer un programme de qualité. Chaque année, la commission Associations leur assure un soutien matériel et financier au nom de la commune. » indique le maire.



Stand de Bien Vivre à Saint Alban-Leyse au Forum des Associations

Le Karaté, un sport à découvrir

Karaté club de savoie, Wado-ryu
Saint Alban-Leyse



Le karaté club de Saint Alban-Leyse, fort de ses 120 adhérents (effectifs 2023) est un club dynamique où il fait bon s'entraîner et s'entraider. Que vous soyez enfants (à partir de 7 ans jusqu'à 12ans), adultes ou seniors, pourquoi ne viendriez- vous pas pratiquer ce sport qui s'adresse et s'adapte à tous les âges ?

Sous l'égide de Tony Garieri, 7ème dan, diplômé d'Etat, expert régional et de ses assistant(e)s ceintures noires, vous ressentirez très vite les nombreux effets positifs de cet art martial tant sur votre santé physique, avec une amélioration des réflexes, de la souplesse, de la musculation, de l'équilibre... que sur votre bien être général. Une application au self-défense est aussi pratiquée, bien sûr toujours adaptée à l'âge des élèves.

Ce sport est aussi une école de la vie au travers des valeurs qu'il véhicule telles que le courage, le contrôle de soi et il permet également aux plus jeunes de canaliser leur énergie et d'évoluer dans un cadre où le respect des autres est primordial.

N'hésitez pas, enfiler une tenue de sport et rejoignez-nous pour découvrir cet art martial au sein d'un club où la bienveillance et la convivialité sont de mise.

Pour les ados et adultes : séance le lundi et le mercredi de 18h30 à 20h, au Gymnase René Guerraz.

Pour les enfants : séance le mercredi de 17h30 à 18h30, au Gymnase René Guerraz.

Pour les seniors : séance le jeudi de 10h à 11h30, à la salle des fêtes.

+ PLUS DE RENSEIGNEMENTS
06 33 76 30 75

NOVEMBRE

I SAMEDI 30

Le Téléthon 2024 : Vente caritative à la salle des fêtes organisée par l'AFM Téléthon St Alban-Leysse. Voir p.21

DÉCEMBRE

I MERCREDI 4

Conseil municipal à 19h au Centre de Culture et de Loisirs

I JEUDI 5

Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, à 11h au Monument aux Morts

I VENDREDI 6

Distribution d'objets de Noël personnalisés. Devant l'école René Cassin de 16h30 à 17h15. Organisée par J'aime mon école

I SAMEDI 7

Formation aux gestes qui sauvent organisée par Savoir Secourir en Savoie pour enfants à partir de 8 ans et adultes de 9h à 11h au Centre de Culture et de Loisirs. N'hésitez pas à venir en famille ! La formation est dispensée par un sapeur pompier du SDIS 73. 22 euros par personne. Renseignements : 06 81 57 97 62 - savoirsecourirensavoie@gmail.com

Christmas Concert Cabaret

Ecole de musique Onde&Notes à 19h, Bassens (Espace Collombe). Réservation obligatoire : secretariat@ondeetnotes.com

I LUNDI 9

Soirée vidéo (séances à 17h30 et 20h) « Les beautés de la Chine », à la Ferme de Bressieux à Bassens. Co-organisée par Culture & Loisirs de Bassens et Bien Vivre à Saint Alban-Leysse

I MERCREDI 11

Animation de Noël et animation culinaire. Sur le marché sous la halle commerciale de 10h à 12h

I JEUDI 12

Ciné seniors au Challenger (Challes-les-Eaux)

I SAMEDI 14

Marché de Noël, 10h - 20h. Gymnase. Organisé par St Alban Animation en partenariat

I JEUDI 19

Conseil communautaire de Grand Chambéry à 19h15 à la salle des fêtes

I VENDREDI 20

Soirée de Noël, 18h - 22h. Nouvelle place de Leysse. Organisée par St Alban Animation en partenariat avec la commune

I MARDI 31

Réveillon de la Saint Sylvestre à partir de 21h30. Organisé par St Alban

Danse 90€ tout compris. À la salle des fêtes. Renseignements et réservation auprès de Jacky Toussaint, 06 18 91 15 86

JANVIER

I MERCREDI 8

Soirée vidéo (séances à 17h30 et 20h) à l'auditorium du CHS de Bassens « Turkménistan et Kazakhstan » co-organisée par Culture & Loisirs de Bassens et Bien Vivre à Saint Alban-Leysse

I VENDREDI 10

Cérémonie des Vœux du maire et du conseil municipal aux habitants. A 19h à la salle des fêtes

I DIMANCHE 12

Repas des aînés à la salle des fêtes

I JEUDI 16

Ciné seniors au Challenger (Challes-les-Eaux)

I SAMEDI 18

Sortie Entretien des Sentiers de Saint Alban-Leysse à 13h30, place du Monument aux Morts

I VENDREDI 31

Assemblée générale de Yoga Saint Alban

FÉVRIER

I SAMEDI 8

Stage de West Coast Swing. Organisé par St Alban Danse. Renseignements : stalbandanse.wixsite.com

I MERCREDI 12

Soirée vidéo (séances à 17h30 et 20h) à l'auditorium du CHS de Bassens « Népal, Tour du Manaslu et vallée de Tsum », co-organisée par Culture & Loisirs de Bassens et Bien Vivre à Saint Alban-Leysse

I JEUDI 13

Ciné seniors au Challenger (Challes-les-Eaux)

I SAMEDI 15

Sortie Entretien des Sentiers de Saint Alban-Leysse à 13h30, place du Monument aux Morts

MARS

I SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2

Bourse aux vélos UC Nivolet

I MERCREDI 5

Soirée vidéo (séances à 17h30 et 20h) à l'auditorium du CHS de Bassens « La Papouasie ». Co-organisée par Culture & Loisirs de Bassens et Bien Vivre à Saint Alban-Leysse

I JEUDI 13

Ciné seniors au Challenger (Challes-les-Eaux)

I SAMEDI 15

Sortie Entretien des Sentiers de Saint Alban-Leysse à 13h30, place du Monument aux Morts

I MERCREDI 19

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

I VENDREDI 21

Distribution de Saint Genix (sur commande uniquement). Devant l'école René Cassin, 16h15 - 17h. Organisée par J'aime mon école

I SAMEDI 22

Dessert Dansant Organisé par St Alban Danse. Renseignements : stalbandanse.wixsite.com.

AVRIL

I SAMEDI 12

Sortie Entretien des Sentiers de Saint Alban-Leysse à 13h30, place du Monument aux Morts

I JEUDI 17

Ciné seniors au Challenger (Challes-les-Eaux)

I VENDREDI 25

Distribution de viennoiseries (sur commande uniquement). Devant l'école René Cassin, 16h30 - 17h15. Organisée par J'aime mon école

I DIMANCHE 27

Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

DATES DES PREMIERS CONSEILS MUNICIPAUX DE 2025
À retrouver sur www.santalbanleysse.fr (rubrique agenda, en bas de la page d'accueil)

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL POUR LES AÎNÉS, PAR LE CCAS RELAIS SENIOR le samedi 30 novembre, dimanche 1^{er} décembre et samedi 7 décembre de 10h à 12h au CCL



PERMANENCES MENSUELLES EN MAIRIE

Les permanences mensuelles en mairie :

- **Urbanisme** : M. Stéphane GALLOIS, architecte conseil, vous reçoit sur RDV. Vous pouvez également contacter le CAUE de la Savoie.
- **Notariat** : Une permanence des notaires a lieu le dernier mardi du mois en mairie de 9h à 11h.
- **Justice** : M. PEUROIS, conciliateur de justice, vous reçoit sur RDV.

Prise de rendez-vous auprès de la mairie : 04 79 33 13 57 / mairie@santalbanleysse.fr